

ARTICLE 222

Journal pour les Droits de l'Enfant

N°55

4ème trimestre 2013

L'annuaire des docteurs pratiquant la circoncision est en ligne !

Oumzaza | 5 octobre 2012 | 76 commentaires

Le 27/11/12 - Suite à un message du Conseil national de l'Ordre des médecins, nous avons retiré les fiches contenant les coordonnées personnels des praticiens. Nous ne répertorierons à présent que les coordonnées des hôpitaux, cliniques ou cabinets médicaux. Vous pourrez commenter chaque fiche bien entendu via les commentaires.

« (...) **le code de déontologie médicale interdisant toute forme de publicité directe ou indirecte, les médecins ne peuvent à l'évidence figurer sur cet annuaire.**

(...) Secrétaire général adjoint »

Depuis la création d'Oumzaza.fr, on en rêvait, **Afnane** nous l'a fait ! Nous sommes heureux de vous présenter notre premier **annuaire**, répertoriant les coordonnées des cliniques, hôpitaux et cabinets médicaux pratiquant la circoncision en France. Nous avons à l'heure actuelle 23 fiches renseignées.



Partagez les coordonnées de votre médecin !

Le partage!

oumzaza.fr



Les Soeurs de Lyon · 1 715 personnes aiment

il y a 19 heures · 🌐



J'aime

Anonyme ; Salam 3alaykum je voulais savoir les soeurs qui ont fait circonsir leur dans garçons dans le premier mois suivant leur naissance. Je voulais avoir le numéro du docteur ? Avec son nom ? Et le prix si possible ? Un muslim de preference barakaAllahufikoum

J'aime · Commenter

Ka Sam et Manon Revølucìonaria aiment ça.

Meilleurs commentaires ▾



Manon Revølucìonaria Salam Aleykoum. Mon fils circoncis à 21 jours, par Dr Melih à Vaulx en Velin. Moi je n'ai pas eu de soucis mais il y a déjà eu des témoignages négatifs. 180€ et il te fait une feuille de soins pour te faire rembourser le prix d'une consulte à 28€ si je me souviens bien.

4 · il y a 18 heures



Kenza Aliya Jessym Salam aleykoum je te recommande le dr dahoun a venissieux tous les temoignages sont positifs et c 200e

1 · il y a 18 heures via mobile



Sonia Merabet salem alikoum dr meli vaulx en velin

il y a 12 heures via mobile



Zaynab Islam Salam alaykoum j'ai fais à 7 jours avec le dr Bensalah et gt satisfaite hamdoulilah

il y a 13 heures via mobile



Nadou St Jean pareil ke manon a 21 Jrs osi pr mon b ki es né en mars derniere ca c tres bien passé il a tres tres vite cicatrisé (remede huile dolive) ac le dr melih perso jle recommande

il y a 14 heures



Sisou Ingalls Oui dr Melih a vaulx en velin mashallah il est top :))))

il y a 15 heures via mobile



Aouatif Sourourou salam alaykum je voudrais avoir le numero du medecin qui fait la circonsition svp merci

il y a 15 heures



Jihane Gasmi oui le dr mehli il est super! il a circoncis plusieurs pti garcon k je connais et ca c tres bien passe!

il y a 17 heures via mobile



Noura Bijoux un pédiatre 3arbi sur venissieux

il y a 12 heures

Lundi 12 août 2013

★ 2013-08-12 Circoncision : Une cérémonie originale autrefois

Circoncision : Une cérémonie originale autrefois

12/08/2013



La circoncision chez les Malgaches a toujours lieu pendant l'hiver. Généralement entre le mois de mai et le mois de septembre. La veille de l'opération, on plante dans la salle principale de la maison un tronc de bananier au bout duquel on introduit un chandelier. Sur ce tronc, on allume une torche enduite de suif qui ne doit être éteinte que lorsque l'opération a lieu. Danseurs et chanteurs veillent. A l'aube, les hommes et les jeunes, armés de lance et de bouclier, s'en vont chercher « l'eau puissante » (rano mahery) qu'ils puisent à une source limpide non loin du village. Cette «eau puissante» est recueillie dans unealebasse. Au retour, le long de leur passage, ces hommes courent, volent, brisent tous les obstacles qui se présentent à eux en criant « Zanaboro-mahery » (enfant d'épervier). Lorsqu'ils arrivent à la maison, l'opération commence. L'enfant à circoncire est tenu entre les genoux du grand père sur un mortier en bois au rez-de-chaussée face à la porte. Le père et la mère de l'enfant essayent de le distraire pendant que le « rain-jaza » effectue à l'aide d'un couteau très tranchant son travail. Pendant la durée de l'opération, un homme bat le tambour devant la porte. Il ne s'arrêtera qu'à la fin de l'opération.

Z.R.
Midi Madagasikara

L'armée malgache organise les circoncisions rituelles:

<http://youtu.be/FdVNtYM73Ok>

REVUE DE PRESSE

Le prépuce révolutionne la greffe de peau

L'information a été publiée en mars dans le très sérieux journal international de médecine régénérative. Le prépuce est une pièce de choix pour greffer les surfaces brûlées des enfants. Une quinzaine de jeunes patients ont bénéficié, à l'hôpital de Poitiers, de cette nouvelle technique chirurgicale qui fait désormais partie de l'arsenal thérapeutique. Les excellents résultats obtenus rendent les autres pratiques obsolètes. Mais l'application clinique reste, pour l'instant, limitée aux enfants de sexe masculin auto-greffés. Comme beaucoup de découvertes, l'histoire s'est nouée par défaut. A l'origine, le cofondateur de la société *BioAlternatives*, François-Xavier Bernard, recherche des déchets opératoires pour faire des cultures de cellules de peau avec l'objectif de reconstruire des peaux in vitro. Le *LITEC* (Laboratoire inflammation tissus hépithéliaux et cytokines) de l'université de Poitiers, dirigé par le professeur Jean-Claude Lecron, qui travaille en étroite relation avec cette entreprise, met en commun avec cette dernière ses compétences pour tester, durant cinq années, les qualités de la peau de prépuce chez l'enfant. «Elles étaient reconnues comme très intéressantes», précise François-Xavier Bernard. Ce tissu prépuce présente davantage de cellules souches. Arrive alors dans cette aventure humaine le Dr Jiad Mcheik, chirurgien pédiatrique au CHU de Poitiers, spécialiste des greffes de peau. Le praticien, qui constate que les techniques utilisées actuellement laissent des cicatrices indélébiles inesthétiques dans la partie prélevée (intérieur de la cuisse ou cuir chevelu) et celle greffée ainsi que d'importantes douleurs, a eu l'idée d'utiliser sur les enfants brûlés ces cellules de prépuce. Celles-ci sont dissociées de la peau – cela nécessite une période de 12 à 24h – avant de les déposer, sous forme de spray, sur la partie à greffer. Les cellules se multiplient alors naturellement pour atteindre quatre-vingts fois la surface du prélèvement – environ pour 1 cm² prélevé, 80 cm² sont couverts. Une révolution. Car les résultats obtenus montrent des peaux greffées particulièrement esthétiques. «Une première mondiale, qui devrait connaître une suite», souligne Jean-Claude Lecron, «nous travaillons sur d'autres sites anatomiques».



Jiad Mcheik, François-Xavier Bernard, Jean-Claude Lecron

Le Conseil de l'Europe qualifie la circoncision d'acte de mutilation

78 votes pour, 13 contre et 15 absentions

Une résolution qui qualifie la circoncision des enfants de violation de l'intégrité physique des enfants a été adoptée mardi 1^{er} octobre 2013 à une large majorité par le Conseil de l'Europe, la principale organisation de défense des droits de l'Homme en Europe.



L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est déclarée particulièrement préoccupée par certaines pratiques qu'elle considère comme mutilante pour les enfants, citant parmi elles la circoncision de jeunes garçons pour des motifs religieux. La résolution a été adoptée mardi par 78 votes pour et 13 contre et 15 absentions.

La résolution appelle les États membres à lancer un débat dans leur pays sur ces pratiques considérées comme mutilantes et notamment sur celles qui ne sont pas médicalement justifiées comme celle de la circoncision des jeunes garçons. La circoncision n'est pas le seul acte répréhensible pour le Conseil de l'Europe qui cite également les mutilations génitales féminines et d'autres interventions chirurgicales sur des enfants.

Crif,fr

La circoncision protège du VIH, mais n'est pas anodine

60 % de cas de VIH en moins parmi les hommes circoncis que chez les non-circoncis, c'est le résultat d'une étude publiée dans *Plos One* et menée par l'*Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales* (ANRS).

L'objectif était d'évaluer, sur 100 000 habitants, l'impact d'une campagne de circoncision mise en place dans un bidonville d'Afrique du Sud. Une circoncision médicalisée gratuite a été proposée entre 2007 et 2011 à tous les hommes volontaires de 15 à 49 ans. En outre, dans la même région, deux enquêtes par questionnaire ont été réalisées sur les pratiques sexuelles des hommes et une sérologie VIH leur était proposée. Après la campagne, le taux de circoncision est passé de 12 à 53 %. Cette augmentation a été associée à une réduction du taux de nouvelles infections de 57 à 61 %, ce qui correspond au niveau d'efficacité estimé par les études théoriques. L'équipe souhaite poursuivre des travaux pour évaluer l'impact de la circoncision sur la prévalence du VIH chez les femmes.

Attention tout de même. Lors du Congrès 2012 de l'*Association française d'urologie*, le Dr Christian Castagnola, chirurgien urologue, avait rappelé que pour la plupart des sociétés savantes, il n'y a aucun fondement médical à la circoncision hormis certaines pathologies du prépuce (phimosis, paraphimosis). «Son intérêt en termes de prévention des infections sexuellement transmissibles comme le sida n'est pas démontré en dehors des zones de pandémie» avait-il précisé en novembre dernier. En revanche, il expliquait que le taux de complications lorsque la circoncision est pratiquée dans un établissement de soins est d'environ 0,4 à 2% (complications hémorragiques, nécroses cutanées allant parfois jusqu'à l'ablation du gland, infections). Ce taux n'est pas mesurable lorsque la circoncision est pratiquée en dehors d'un établissement de soins mais on peut imaginer qu'il soit encore plus élevé.

nouvelobs.com – 04/09/13

Child dies after circumcision at hospital

Johannesburg - «They killed my child» : these were the pained words of a Germiston father whose son had to be taken off life support on Wednesday evening after he was declared brain dead by two surgeons following a medical circumcision operation a week ago. Reggie Mokalapa, 39, took his four-year-old son, Gugulethu, to *Medicross Germiston* for what doctors had assured him would be a less than two-hour procedure last Tuesday.

«We arrived just after 7am on Tuesday; nurses gave him a sort of oral anaesthetic and put a nebuliser over his nose. The sister said that for him not to be scared, his mother should be with him until he dozed off and would go with him to the theatre» he said.

Mokalapa's wife touched their son and tried to open his eyelids – but he was still anaesthetised, nurses said, and the couple were assured he would wake up shortly as the medication would wear off. An hour later, Wilhemina asked the sister on duty to wake their son as Mokalapa needed to get to work. «It was at that point they realised he wasn't breathing» Mokalapa said. «His heart had stopped. It took them a while to resuscitate him, around 10 to 15 minutes, but eventually his heart started beating again». Gugulethu was then transferred to *Netcare Sunward Park Hospital*, where the attending doctor expressed extreme concern over his condition.

«She recommended we take him to *Netcare Garden City Hospital* and requested immediate authorisation to airlift him there. Eventually, we used an ambulance and he was admitted to the paediatric ICU» said Mokalapa. The hospital's intensive care specialist and paediatrician, Dr Miles Bartlett, advised Mokalapa that there was a possibility of brain injury and, in such a case, doctors needed to cool Gugulethu's body so that if there was any injury to the brain, it did not spread further. «They did that over four days, and on the fourth day, they started warming him up. What was concerning for the doctors was that his eyes were dilated and he wasn't responding in any way» said Mokalapa, his voice trailing off. On Sunday, monitors showed that Gugulethu's brain was not responding, and on Monday he was declared brain dead. On Wednesday, a second doctor confirmed that Gugulethu was brain dead and the family elected for doctors to take him off life support.

«We are always advised to circumcise our children young, and we did this so that he'd be

okay in future. Unfortunately, we took him to a slaughterhouse» said Mokalapa. He added that all he wanted from Medicross was acknowledgement of what they did wrong. Medicross director Dr Oelie van Schalkwyk said the doctors and staff at the *Germiston centre* were devastated by what happened to Gugulethu. «We are unable to speculate on the possible factors which may have contributed until it has been fully investigated and conclusively established precisely what transpired».

iol.co.za – 16/08/13

Les prépuces creusent le trou de la sécu

En France, vous pouvez demander à un médecin de couper le sexe de votre fils pour le rapprocher de Dieu. Cela s'appelle une circoncision «rituelle». C'est barbare, mais toléré. En revanche, vous ne pouvez pas demander à la *Sécurité sociale* de rembourser le coût de l'opération (500 euros au minimum, voire plus), car le principe de laïcité interdit à l'Etat de financer des pratiques religieuses.

Il existe un seul cas où la circoncision est remboursée: lorsqu'elle est médicalement justifiée par un phimosis, c'est-à-dire un resserrement anormal du prépuce. Les médecins peuvent alors procéder à son ablation, et la circoncision prend alors le joli nom scientifique de «posthectomie», mais c'est la même chose. Sachant cela, la combine est facile à imaginer. Vous voulez faire circoncire votre fils pour des raisons religieuses, mais sans avoir à payer les frais ? Suffit de trouver un médecin complaisant qui fait état d'un phimosis. La démarche est illégale, mais très répandue, comme en témoigne le Dr Frédéric Vavdin, secrétaire général du *Syndicat national des chirurgiens urologues français* (SNCUF) : «nous rencontrons quasi quotidiennement des parents qui nous demandent de faire rembourser la circoncision de leur fils. Dans mon service, nous refusons évidemment de le faire, mais nous leur faisons payer le minimum». Seulement, tous les médecins ne sont pas aussi honnêtes. En 2012, la *Caisse nationale d'assurance maladie* a remboursé 80 600 posthectomies. Il n'existe aucun moyen de distinguer les véritables cas de phimosis des circoncisions rituelles maquillées... Mais il y a tout lieu de penser que les secondes représentent l'écrasante majorité. Déjà parce que les cas de phimosis qui nécessitent une opération sont aujourd'hui rares, vu qu'«il suffit généralement d'appliquer un corticoïde sur le prépuce pour l'élargir», précise Frédéric Vavdin. Et si on lui demande une estimation fondée sur son expérience personnelle, il n'hésite pas : «il y a un rapport d'environ 1 à 10 entre les nombres de posthectomies pour phimosis et de circoncisions rituelles». Cette arnaque à la Sécu a aussi un coût : une dizaine de millions d'euros. Et pourtant personne n'a jamais bougé le moindre orteil pour tenter d'y mettre fin. En 2008, il y a bien eu cette initiative de la députée UMP Valérie Boyer, mais on ne peut pas dire qu'elle allait vers plus de laïcité, au contraire, puisqu'elle proposait « une participation limitée de l'assurance maladie ». Mais un seul centime d'argent public pour la circoncision rituelle serait déjà trop, et Valérie Boyer s'est légitimement fait bouler par Roselyne Bachelot, alors aux affaires.

Il y aurait pourtant des moyens de mieux faire respecter la laïcité. Pour commencer, une campagne de sensibilisation auprès des médecins pour les inciter à respecter la loi. Il n'y en a jamais eu. Diligenter des contrôles pour vérifier si les demandes de posthectomie sont réellement justifiées par un phimosis? A la *Caisse nationale d'assurance maladie*, on répond

«qu'il ne serait pas possible de faire une politique de contrôle basée sur une appartenance ethnique ou religieuse». Resta alors une seule solution : interdire purement et simplement la circoncision, comme avaient tenté de le faire les magistrats allemands du tribunal de grande instance de Cologne en 2012. En France, on dispose bien de l'article 16-3 du Code civil, selon lequel « il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du corps humain qu'en cas de nécessité médicale pour la personne ou à titre exceptionnel dans l'intérêt thérapeutique d'autrui ». avec la circoncision rituelle, le contribuable finance donc une pratique doublement illégale, en regard du Code civil et de la loi de 1905. Il est quand même fortiche, ce prépuce, pour que, à cause de lui, la loi française soit ainsi bafouée sans que personne bronche.

Antonio Fischetti, *La Laïcité, c'est par où?* Hors-Série **Charlie Hebdo** – 01/09/13

Claudia Cappa, auteur d'un rapport de l'Unicef sur les mutilations génitales

Virginie Herz reçoit Claudia Cappa, auteur du rapport de l'Unicef sur les mutilations génitales, publié en juillet. Aujourd'hui à travers le monde, près de 125 millions de femmes et jeunes filles vivent après avoir subi une mutilation génitale, le plus souvent une excision. La plupart viennent d'Afrique, d'autres du Moyen-Orient, certaines d'Occident. Pourquoi cette coutume violente et dégradante n'a-t-elle pas disparu?

<http://www.france24.com/fr/20130819-claudia-cappa-unicef-excision-mutilations-genitales>

france24.com – 21/08/13

Excision féminine: il faut éveiller les consciences

J'ai regardé le film *The Cut* de la réalisatrice kényane Beryl Magoko qui vit en Afrique où elle lutte courageusement contre l'excision. Elle nous raconte pourquoi elle a décidé de donner la parole aux filles de son pays, victimes de cette pratique extrêmement douloureuse. Dans la salle, les spectateurs étaient émus aux larmes. Tout comme les hommes de Ouagadougou (Burkina Faso), lorsque le documentaire a été projeté au *Festival panafricain du cinéma* (FESPACO).

L'excision féminine constitue l'une des pratiques les plus cruelles exercées pour des motifs culturels et/ou religieux. Heureusement, dans nos contrées l'excision est fortement désapprouvée et la majorité des gens la considèrent comme un acte barbare qui doit être combattu et sanctionné. Pourtant, je rencontre toujours des personnes, et même des femmes, qui défendent l'excision. Ici en Europe, en 2013.

Ainsi, j'ai reçu un mail d'Aïcha, une femme d'origine africaine que je connais depuis un certain temps. Elle mentionnait «les gens débiles qui trouvent que la pratique est scandaleuse et veulent la bannir, sans même réfléchir à ses avantages et désavantages». Pourtant, Aïcha est dynamique, bilingue et tient des propos cohérents à propos de l'emploi. Elle m'avait déjà dit défendre l'excision, car c'est un moyen de contraception qui réduit le

désir sexuel des femmes. Il semble que seuls les hommes ont le droit de jouir de la sexualité alors que les femmes servent de machines à pondre. Aïcha a répliqué «qu'il n'y avait pas de complications lors des accouchements et que de nombreuses femmes africaines ont de nombreux enfants malgré leur excision». Je me suis demandé ce qu'elle venait faire en Europe. Si son pays d'origine présente tellement d'avantages pour les femmes, pourquoi n'y est-elle pas restée? Mais je ne lui ai pas dit parce que je voulais la convaincre qu'elle avait tort. Surtout qu'elle est mère ... d'une fillette. L'absurdité de cette conversation me ramena d'un coup à mon enfance, au moment où j'ai vécu la douleur insoutenable de cette pratique traditionnelle. Quelques minutes plus tard, Aïcha me parle avec tendresse de son enfant. Je lui dis en souriant: «tu ne vas quand même pas faire exciser ta fille... ici il existe d'autres méthodes de contraception». Elle me répond gravement: «c'est exactement la raison pour laquelle je ne l'ai pas fait pour elle». Même si je ne suis absolument pas son raisonnement, je suis légèrement soulagée. Pour sa fille. L'excision est une réalité atroce pour plus de 130 millions de femmes et de filles dans le monde, y compris chez nous, au cœur de l'Europe. Selon les dernières estimations, notre pays abrite 2000 victimes potentielles, dont la moitié à Bruxelles! Il est important d'en parler, de combattre cette pratique.

La composition de la population de notre pays a changé. Mais notre système de valeurs, inspiré des Lumières, doit demeurer inchangé. C'est non négociable. Cependant, certains nouveaux venus n'acceptent pas cette vision pour des raisons culturelles et/ou religieuses, même si celles-ci sont contraires à notre mentalité et à nos lois. Grâce à des femmes telles que Waris Dirie, la réalisatrice de *Fleur du désert* et Ayaan Hirsi Ali, l'auteur de *Nomade*, le sujet a été de plus en plus démythifié. Elles ont contribué, avec d'autres femmes et l'organisation *GAMS* (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles féminines), à rendre cette pratique punissable même s'il demeure très difficile de constater le crime, d'aider les victimes et de punir les coupables. C'est pourquoi il faut continuer à en parler. Comme la réalisatrice Beryl Magoko. Nous devons éveiller les consciences. Comment se taire alors que ces actes barbares existent toujours? Parce que je suis convaincue qu'il existe des solutions réalisables. Parce que les atteintes aux droits des femmes, si souvent dénigrés, doivent cesser. Parce que pour moi, il est insupportable de m'imaginer que des Bruxelloises sont exposées à ces cruautés. Malgré la loi. Simplement parce que certains s'imaginent que leurs traditions sont supérieures à nos lois, ou que nos valeurs sont négociables. Il faut changer les mentalités. Les connaissances et la prise de conscience par le biais de l'enseignement doivent dépasser les dogmes culturels et religieux. Par exemple, en instaurant l'instruction obligatoire à partir de 3 ans afin d'éduquer les enfants à devenir des citoyens critiques et conscients. Cependant, pour prendre cette mesure, il faudrait suffisamment d'écoles dispensant un enseignement de qualité, ce qui n'est pas encore le cas à Bruxelles. Cette politique éducative devrait aller de pair avec un trajet d'intégration concret afin que chaque citoyen puisse prendre ses responsabilités dans la société. Si nous voulons que l'intégration et la cohésion sociale soient une réussite, il faut que nous soyons plus ambitieux et plus stricts. C'est notre devoir.

Assita Kanko, élue au conseil communal d'Ixelles (MR) et membre du thinktank *Liberales*.
Née au Burkina-Faso. (<http://youtu.be/zB48bIUH5c0>)

Reportage sur l'excision au Sénégal

Image fixe <http://youtu.be/-tg762Wqqdg>

France ô – 21/08/13

*Article 222 est publié par l'Association contre la Mutilation des
Enfants*

AME BP 220, 92108 Boulogne cedex – 4ème trimestre 2013